



AVANCEMENT DE GRADE ET PROMOTION INTERNE 2024 : UNE BELLE MASCARADE POUR FAIRE PASSER LES COPAINS !

CHER.ES COLLÈGUES,

Comme vous le savez, avec la loi de la Transformation de la Fonction Publique, les Promotions Internes et les Avancements de grades ne sont plus une compétence de la CAP.

Pour autant, comme chaque année, et conformément aux engagements pris par la Collectivité, l'Administration continue de solliciter les propositions des organisations syndicales mais dans des conditions déplorables.

En cette nouvelle année de campagne 2024, les pratiques de la Collectivité évoluent au détriment de vos carrières !

En effet, l'Administration nous a transmis les tableaux des agents promouvables aux avancements et à la promotion interne, par mail le 18 décembre 2023, à 18h30, nous demandant le retour de nos propositions avant le 9 janvier 2024. En déduisant les vacances scolaires, cela ne nous laissait que 6 jours pour nous organiser, étudier les listes, consulter les EAE et faire des propositions, ce qui est bien sûr irréalisable dans ce délai au vu de la charge de travail importante de chacun.

De plus, contrairement à la campagne 2023, **la CGT a constaté que les tableaux communiqués par la DRH étaient incomplets** puisque n'apparaissaient plus les dates de naissance des agents, la cotation des postes et les priorisations de l'Administration.

Au vu de ces obstacles pour effectuer ce travail, le 04 janvier 2024, **la CGT décide d'interpeller Madame la Vice-Présidente en charge des ressources humaines**, afin de lui demander un délai supplémentaire et surtout, d'obtenir les éléments d'analyses manquants, pour proposer des listes d'agents à l'avancement ou à la promotion, selon des critères objectifs.

Madame la Vice-Présidente répond à notre mail le 19 janvier 2024, soit juste après la réunion d'harmonisation avec les autres Organisations Syndicales. Elle nous propose uniquement un délai supplémentaire pour que l'on remette nos propositions au plus tard le 30 janvier 2024, soit seulement 10 jours après. Ce qui ne changera pas le fond du problème !

**Pour la CGT, ce travail ne se fait pas à l'arrache !
Chaque proposition impacte directement vos carrières et vos rémunérations.
La CGT a refusé de participer à cette mascarade !
Vous n'êtes pas uniquement des Matricules...**

Comme vous avez pu le lire dans Sésame, l'Administration a publié les listes d'Avancement de Grade et de Promotion Interne 2024.

Entre, déception et joie, vos sentiments du moment sont légitimes...

Sachez que la CGT n'a pas participé aux choix de la Collectivité...

Ce qui est regrettable !

Mais pour nous, la procédure est scandaleuse, lamentable et nous refusons d'émettre des propositions :

- Sans critères objectifs ;
- Par un tirage au sort ;
- Ou pire encore, par du copinage.

Si vous souhaitez en savoir davantage, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous serons en capacité de vous expliquer l'orchestration de la Collectivité face à vos Organisations Syndicales représentées dans la Collectivité.

Réunion d'harmonisation : Comment ça se passe ?

Chaque Organisation Syndicale donne individuellement la liste de ses propositions, par grade, en amont de la réunion d'harmonisation.

Puis pendant la réunion, les OS s'accordent, devant la DRH, sur une liste commune...

Le but de l'Administration est de recueillir une liste intersyndicale.

Mais alors pourquoi envoyer nos propositions, à l'écrit, en amont ?

Pour la CGT, la réunion a eu une allure de « foire à la saucisse », à coup d'échanges de noms au détriment des carrières et des rémunérations des agents. C'est un scandale, surtout quand une OS en particulier, se gargarise de la situation pour faire passer les copains !



SYNDIQUE-TOI !

Retrouvez-nous aussi sur :



cgt@departement77.fr
syndicat.cgt.cd77@gmail.com



departement77.reference-syndicale.fr



[CGT-des-Personnels-du-CG77](https://www.facebook.com/CGT-des-Personnels-du-CG77)

Votre Syndicat CGT du CD77
19 rue Saint-Louis - 77 000 MELUN
01 64 14 78 77 ou 06 02 15 71 70

